

Compte rendu réunion CSE 29 mai 2024

La réunion a duré de 10 heures 30 à 17 heures 30. Les délégués qui commencent le travail à 6 heures sont restés plus de onze heures à l'entreprise.

Sept élus présents sur huit étaient de la CGT.

La réunion a duré très longtemps car nous avons abordés près de 90 points, certains en suspens depuis des mois et certains nouveaux. Pour l'essentiel, rien n'est résolu. En premier, voici les quelques points peut-être en voie d'être résolu :

La direction est d'accord : c'est à la pointeuse, avec la feuille de ventilation, qu'il faut être en début et fin de poste et de pause

Les responsables d'atelier n'ont plus à exiger la présence sur ligne à 6 heures et 13h55 ou le départ de ligne à 14 heures ou 21 h 55, idem pour les pauses.

La direction accepte **la distribution des plus de 80 fûts bleus**. Cela doit être organisé dans les semaines à venir. Elle envisage aussi de distribuer des métalloplastiques 1000 litres, ce qui est nouveau.

Cet été, le prestataire pour les tenues va venir prendre nos mesures. **Les tenues vont être renouvelées** mais modifiées : zéro poche (sauf aux pantalons), élastiques aux poignets, fermées jusqu'au col. Ces nouvelles tenues vont dans le sens de normes de production plus strictes. Le directeur dit que dans l'avenir, ces normes vont encore être plus strictes.

D'après la direction, **le lundi 12 août ne sera pas fermé** même si l'électricité tarde à être rétablie le matin. Les salariés des bâtiments 4 seront occupés à l'UAP2 ou sur place.

En mars, la direction disait payer la journée en cas d'impossibilité de travailler, elle choisit de nous faire venir à l'usine même sans électricité.

Constatant l'absence de cadre en mesure de s'occuper de la détection de silice cristalline, d'amiante, de nanoparticule dans les produits chimiques utilisés à l'usine, les huit élus ont voté pour que **le CSE paie un expert** pour en détecter l'éventuelle présence.

Cette recherche est d'abord de la responsabilité du patron mais depuis des dizaines d'années aucun n'a fait cet effort. Le cancer des poumons de deux collègues de la fabrication oblige le CSE à agir à ses frais.

Les élus ont informé la direction de la prochaine réunion de la commission d'interprétation conventionnelle au sujet du **paiement des 45 minutes de pause pour les postés**.

Deux élus CGT participeront à cette commission le 2 juillet avec les syndicats représentatifs de la chimie.

La CGT suit la voie légale longue et incertaine pour obtenir la simple application de nos droits, ce n'est vraiment pas la meilleure manière d'obtenir satisfaction.

Les élus CGT ont insisté pour que les pièces d'identités ne soient plus demandées illégalement aux

intérimaires. La direction s'est engagée à arrêter cette procédure humiliante sous peu.

La direction accepte d'appliquer **la procédure suivante quand un intérimaire arrive à l'usine sans être sur la liste** : si un sms lui demande d'être présent, il reste travailler. La société (Cosmeva ou intérim) responsable de l'envoi du sms lui paiera la journée.

Prime responsable de ligne : les conducteurs de ligne de l'UAP1 vont être reçus par la direction. Durant tout le mois de juin, l'évaluation de ceux-ci va être faite en application du projet de la direction présenté en mars. Bien sûr, les élus CGT ont dénoncé l'arbitraire de cette prime et la désorganisation générale de l'usine qui aggrave les conditions de travail.

Pour les dizaines d'autres points, la direction actuelle prend note, parfois pour la troisième fois, et reporte une vraie réponse à plus tard.

En particulier pour tous les points concernant la sécurité et les conditions de travail.

Les élus CGT ont communiqué **leurs propositions pour le plan prévention de sécurité 2024** que la direction doit établir mais qui n'est jamais fait.

La seule nouveauté est l'annonce **de projet de rénovation partielle de l'usine pour 2025** : les toits percés, les racks déglingués, Fareva prévoit peut-être de réparer ce qui n'a pas été entretenu depuis plus de quinze ans. On verra si cela sera fait.

Les élus ont abordé le problème **des cadences arbitrairement décidées** et qui font souffrir sur lignes. La direction comme à son habitude reporte l'étude du problème à plus tard. Les élus CGT ont prévenu la direction qu'ils interviendront pour défendre la santé des collègues.

Sur le non-paiement de jours fériés aux intérimaires en 2023 ou de la prime responsable de ligne, la direction a répondu n'importe quoi à l'inspection du travail. Les élus CGT ont encore une fois demandé à la direction de payer ce qu'elle doit aux intérimaires.

Les élus CGT ont demandé de faire **des contrats d'intérim au mois** pour faciliter la vie de tous. La direction ne répond rien de précis : elle veut que les intérimaires acceptent l'embauche à ses conditions. Elle parle de revaloriser les salaires mais plus tard.

C'est la même chose depuis des mois : le directeur parle d'une usine mieux organisée avec du personnel formé et mieux payé mais dans l'avenir.

En attendant, le travail arrive dans de mauvaises conditions avec des salaires insuffisants.

<u>Information hors CSE</u>:

Lyovel, le prestataire des machines à café et boisson, continue son racket du budget social et culturel du CSE. En 2023, le CSE a payé moins de 600 € pour le maintien des machines. Malgré cela, la machine à boisson du bâtiment 8 a été enlevé. Lyovel demande au CSE de payer 4725 €, c'est un problème supplémentaire à résoudre. Dans l'avenir, il faudra vraisemblablement apprendre à se passer de ces machines.